



## Athora MFP Ethical Choice Fund B

Date de création de la fiche 18/11/2024



### Gestionnaire de Fonds sous-jacent :

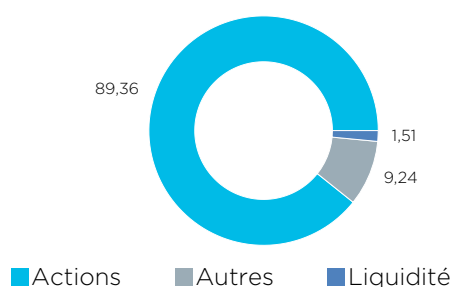
Les fondateurs de la société ont créé Invest4Growth Asset Management Ltd. dans le but de devenir le partenaire privilégié des courtiers en assurances placements. I4G AM est spécialisé dans la gestion en actions, les stratégies en options et la gestion absolute return. Nous investissons de la même manière pour nos clients que pour nous-même. Notre approche est synonyme de transparence et nous excluons les placements privés, les produits OTC ou produits structurés. Nous nous engageons aussi d'investir dans le respect des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et cela tant pour nos fonds Ucits, les fonds dédiés ou les fonds internes collectifs que nous gérons.

### Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

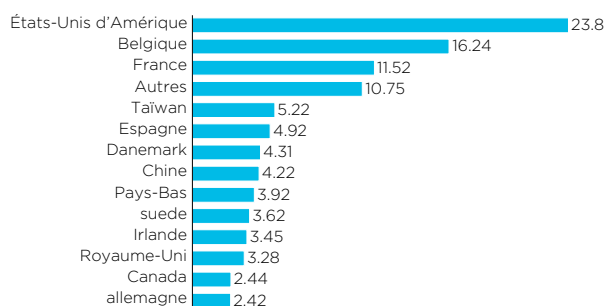
L'objectif d'investissement du fonds est de générer une appréciation du capital sur un horizon à long terme en investissant dans des actions cotées du monde entier. Le processus d'investissement comprend deux ensembles différents de critères de sélection. Dans une première phase la sélection suivra des critères d'investissement rigoureux pour la sélection des titres du portefeuille. Ces critères visent à garantir que le fonds investisse dans des sociétés de haute qualité qui réalisent un return sur investissement élevé et durable, des flux de trésorerie disponibles élevés et durables, qui disposent d'avantages concurrentiels difficiles à reproduire, qui n'exigent pas de levier important pour générer des rendements, avec un fort profil de croissance; apte au changement, en particulier à l'innovation technologique et dont la valorisation est jugée attrayante. Ensuite, dans une deuxième phase, les actions présélectionnées seront examinées en fonction des paramètres ESG (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance). Le fonds utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture.

### Répartition du fonds au 30/09/2024

#### Allocations des actifs (%)



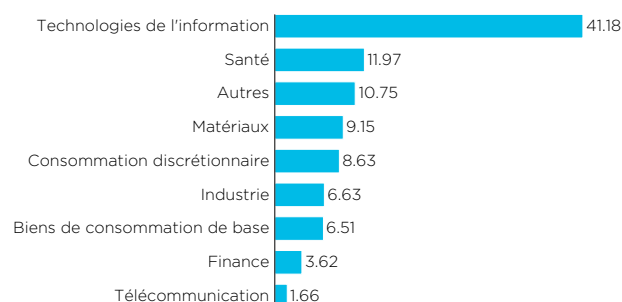
#### Répartition géographique des actions (%)



#### 10 premières lignes du portefeuille (%)

UCB	5,24
KLA	5,23
TSMC	5,21
INDITEX	4,91
IBM	4,65
MICROSOFT	4,47
NOVO NORDISK	4,30
SCHNEIDER ELECTRIC	4,17
AIR LIQUIDE	3,96
ASML	3,92

#### Répartition sectorielle des actions (%)

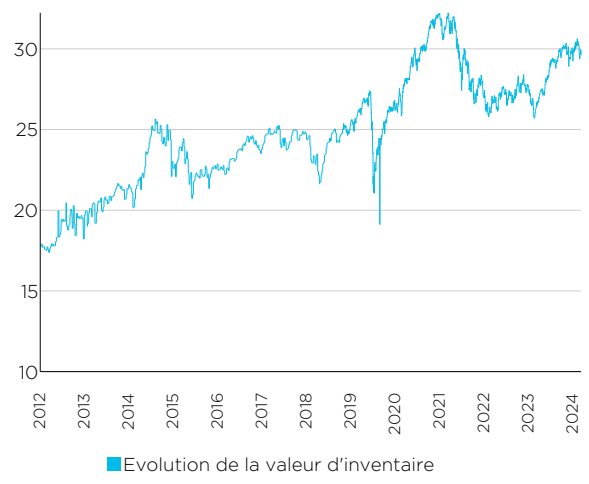
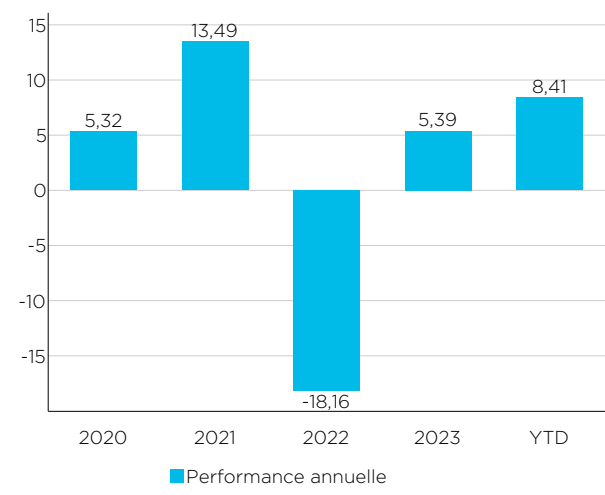


**Caractéristiques**

Fonds sous-jacent			
<b>Code ISIN du fonds sous-jacent</b>	MT7000021101	<b>Gestionnaire du fonds sous-jacent</b>	Invest4Growth
<b>Fonds sous-jacent</b>	MFP Sicav plc Raphael's Ethical Choice Fund B EUR Cap	<b>ISR (1 à 7)</b>	1 2 3 <u>4</u> 5 6 7
<b>Notation Morningstar du fonds sous-jacent</b> * * *			
Fonds interne			
<b>Nom du Fonds</b>	Athora MFP Ethical Choice Fund B	<b>Devise</b>	EUR
<b>Distributeur</b>	Athora Belgium S.A.	<b>Frais de gestion</b>	0,30% par an
<b>Date de lancement</b>	29/05/2020	<b>Valorisation</b>	Quotidienne
<b>Cap/Distrib</b>	Capitalisation	<b>Valeur au lancement</b>	25,00 €

**Valeur d'inventaire du fonds interne**

 Au lancement 29/05/2020 **25,00 €**

 Au 15/11/2024 **29,84 €**
**EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE <sup>2</sup>**

**PERFORMANCE ANNUELLE (%) <sup>2</sup>**

**Rendements cumulatifs <sup>2</sup>**

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
-2,11 %	1,58 %	0,77 %	8,41 %	13,03 %	-6,87 %	13,73 %	-

**Rendements annualisés <sup>2</sup>**

1Y	3Y	5Y	10Y
13,03 %	-2,34 %	2,61 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance qui figurent dans les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora MFP Ethical Choice Fund B a été créé le 29/05/2020. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent MFP Sicav plc Raphael's Ethical Choice Fund B EUR Cap, ce qui permet de constituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité <sup>3</sup>			
<b>Art. SFDR</b>	8		
<b>Min. d'alignement Taxonomie (A)</b>	N/A	<b>Label ESG</b>	Pas de label
<b>Min. d'objectifs de durabilité (B)</b>	5%	<b>Indice ESG</b>	Pas d'indice
<b>Min. d'intégration des PAI (C)</b>	100%	<b>Intégration Risques de durabilité</b>	Oui
<b>Annexe 2 ou 3</b>	<a href="#">SFDR-ANNEX2-FR-MFPE</a>	<b>Annexe 4 ou 5</b>	<a href="#">SFDR-ANNEX4-FR-MFPE</a>
<b>Caractéristiques ESG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· ESG factors integration</li> <li>· Norms based screening</li> <li>· Values/Activities based screening</li> <li>· Positive/best-in-class screening</li> </ul>		
<b>Objectifs de durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Atténuation du changement climatique</li> <li>· Adaptation au changement climatique</li> </ul>		
<b>Principales incidences négatives / Principal Adverse Impacts (PAI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES)</li> <li>· (PAI 2) Empreinte carbone</li> <li>· (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements</li> <li>· (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles</li> <li>· (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable</li> <li>· (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique</li> <li>· (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité</li> <li>· (PAI 8) Rejets dans l'eau</li> <li>· (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs</li> <li>· (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</li> <li>· (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</li> <li>· (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé</li> <li>· (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance</li> <li>· (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)</li> </ul>		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.